

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 81 (2019)

Heft: 5

Rubrik: Sécurité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La victime de l'accident, Dominique Menoud, change la position du levier du compresseur (reconstitution). Photo: Dominik Senn

Presque mort après un accident de prise de force

En cas d'accident individuel, la procédure pénale est le plus souvent interrompue rapidement et sans enquête approfondie. Il est recommandé de faire appel à un avocat après un accident causant des dommages durables.

Dominik Senn

Par un matin froid, Dominique Menoud, agriculteur à Besencens (FR), démarre son tracteur et la prise de force qui anime le compresseur de sa citerne à lisier. Puis, il se place entre le tracteur et la citerne pour tourner la poignée qui commande l'aspiration du lisier: une action avec des conséquences gravissimes. En moins d'une seconde, la vie de ce père de trois enfants va être complètement bouleversée.

Que s'est-il passé ?

Au moment de prendre la poignée du compresseur, l'intérieur de la poche droite de la veste de l'agriculteur s'accroche à la cloche de protection du cardan de la prise de force. Neuf tours par seconde suffisent pour que la moitié de la veste, du pull-over et du maillot s'enroulent autour de l'axe. Le corps a frappé le compresseur de la citerne et été gravement blessé: trois fractures ouvertes au

bras droit, lésions aux côtes ainsi qu'à l'omoplate et à l'oreille droites. On dénombrera en tout 14 fractures.

Avec le recul, Dominique Menoud a la certitude que son bras a retenu le bol de protection de la prise de force et empêché ainsi son enroulement complet autour de l'arbre. La chaînette qui doit toujours retenir la protection de la prise de force était arrachée. « Cela s'est passé tellement vite que je n'ai pas eu le temps de crier. Je me suis immédiatement évanoui, immobilisé dans le tissu des vêtements. Heureusement que mon père, qui s'occupait du bétail, était présent. »

Paul Menoud, 72 ans, comprend en un éclair ce qui s'est passé. Il saute sur le tracteur, arrête la prise de force, attrape le couteau qu'il a toujours dans sa poche et entreprend de couper les habits de son fils, toujours inconscient. Ce dernier tombe alors au sol, comme mort. Mais il recommence à respirer. Le père appelle immédiatement les secours et la police. L'ambulance arrive très vite sur place. L'urgence est extrême, Dominique Menoud reprend conscience. La douleur s'accroît et empire, jusqu'à devenir « horrible ». L'ambulance fait appel à un hélicoptère de sauvetage qui transportera le blessé au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne. La première opération chirurgicale commencera dès son arrivée.

Coma artificiel

« Là, on m'a mis dans le coma artificiel pendant un jour et demi. L'opération principale a duré neuf heures », confie Dominique Menoud. Les équipes de médecins ont fait un travail remarquable, aussi pendant les opérations suivantes: tendons des muscles à relier ou rediriger, faire les greffes de morceau de la peau des jambes sur les bras, réduire les fractures et recoudre l'oreille. Par chance, les poumons n'ont pas été endommagés. Dominique Menoud accepte les défigurations d'un haussement d'épaule. Une grande consommation de médicaments lui permet de faire face aux atteintes psychologiques. Toutefois, le manque de mobilité de son bras droit et l'absence de sensation de son pouce l'inquiètent parce qu'il ne peut plus assurer la traite de ses vaches. Pendant les premiers mois, le service de dépannage a coûté beaucoup d'argent. « Ces frais et les diverses hospitalisations étaient difficiles, mais j'ai accepté mon sort. L'assurance-invalidité est informée. Sans ses subsides, j'ignore comment les frais de réadaptation seraient pris en charge. Je ne peux pas encore exploiter la

Questions à l'avocat

Technique Agricole: que dit l'article 310 du code de procédure pénal (CPP)?

Stephan Stulz (photo): le Ministère public rend immédiatement une ordonnance de non-entrée en matière s'il ressort de la dénonciation ou du rapport de police que les éléments constitutifs de l'infraction ou les conditions à l'ouverture de l'action pénale ne sont manifestement pas réunis. Dans le cas présent, la description ainsi que les constatations de la police prouvent qu'aucun tiers n'est impliqué dans l'accident. La poursuite de la procédure pénale est donc obsolète.

Quelles sont les conséquences de l'ordonnance de non-lieu pour l'accidenté ?

Au préalable, cela signifie qu'aucun nouvel examen de police sur le déroulement de l'accident n'est nécessaire. Il n'y aura plus non plus d'enquête sur le déroulement effectif et exact de l'accident. Dans de tels cas, les frais de procédure sont régulièrement pris en charge par l'Etat. Sans procédure pénale, la victime n'a droit à aucune prestation d'aide aux victimes.

Dans le cas présent, aucun tiers n'était présent sur le lieu de l'accident. Cela ne signifie toutefois pas toujours que personne d'autre n'est impliqué. Il est envisageable qu'une machine produise une situation dangereuse ou présente un défaut de construction.

Lors de telles situations, il est très important que les autorités judiciaires, donc la police et le Ministère public, fassent les constatations et relèvent les preuves nécessaires ainsi qu'elles exigent des rapports d'experts sur le déroulement de l'accident.

Les preuves et rapports d'expert récoltés pendant la procédure pénale serviront plus tard de base pour les demandes d'indemnisations ainsi que pour les prestations d'assurances.

Qui paie quoi ?

Dans cet exemple, il n'y a pas de jugement pénal. Par conséquent, ce sont les dispositions du droit civil et administratif qui sont appliquées. Le déroulement de l'accident (les circonstances, dans le langage juridique) n'a pas été vraiment établi. Il manque par exemple un rapport du Service de prévention

des accidents dans l'agriculture (SPAA) sur l'état des équipements de la prise de force sur la citerne à pression. Les autorités judiciaires n'ont constaté ici aucun défaut. Dans le rapport d'accident et dans la procédure de non-lieu, l'affirmation du propriétaire de la machine disant que la prise de force était correctement installée est simplement citée. Les lacunes dans l'examen des faits peuvent avoir des conséquences négatives pour l'assuré si une assurance ou un tiers responsable cesse ses prestations en faisant valoir son absence de responsabilité ou une grande responsabilité de l'accidenté (faute grave). Dans cette situation, c'est à la victime de l'accident de prouver la responsabilité de tiers, ou l'absence de faute grave de sa part. En général, il est presque impossible pour l'assuré d'apporter cette preuve parce que les éléments de preuve ont évolué ou ne sont plus disponibles.

Généralement, l'assurance accident obligatoire prend en charge les coûts des opérations et des hospitalisations. Les dommages matériels consécutifs et l'engagement de service de remplacement sur l'exploitation sont aussi pris en charge. Dès que des montants importants entrent en jeu, les assurances mettent tout en œuvre pour réduire au maximum leurs prestations financières.

Après ce grave accident, on peut supposer que l'agriculteur ne pourra plus exploiter son exploitation seul. Il devra peut-être l'affermir et suivre une réorientation professionnelle. Que doit entreprendre Dominique Menoud ?

Dans un accident aussi grave, je conseille à la victime de faire un état de lieux (avec l'aide de spécialistes) et de se poser les questions suivantes: que puis-je encore faire et comment? Quels travaux ne puis-je plus accomplir?

Qu'est-ce que je peux changer sur mon exploitation ?

L'assurance accident et l'assurance-invalidité (AI) sont fondamentalement intéressées par la meilleure réadaptation d'une personne accidentée. Quand des dommages à long terme et une invalidité (partielle) sont prévus

sibles, cet état des lieux est utilisé pour définir la meilleure réintégration dans la vie active. Le but est de permettre une nouvelle indépendance économique. Si ceci n'est pas possible sur l'exploitation, une reconversion professionnelle est à envisager.

Que conseillez-vous en cas d'accident grave ?

En tout premier, la victime d'accident devrait définir exactement le déroulement de l'accident en respectant la vérité et récoltant un maximum de documentation. Ensuite, comme déjà expliqué, un état des lieux de «l'après-accident» doit être réalisé dès que possible. Je conseille vivement à la personne concernée de recourir aux services d'un avocat. Lors des interrogatoires et des prises de contact des assurances, on doit être conscient que tout est documenté. L'expérience démontre que toutes ces archives serviront plus tard à réduire les prestations des assurances à un strict minimum.

Je travaille actuellement sur le cas d'un médecin qui a documenté un bon processus de guérison après une opération de la colonne vertébrale. La patiente ne présentait pratiquement plus de symptômes. Plusieurs années plus tard, l'assurance responsabilité civile utilise ces archives pour réduire les prestations d'assurance que la patiente a touchées pendant des années après l'opération pour des douleurs dorsales.



ferme seul et je pense à y apporter des adaptations pour le futur. Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître l'évolution de ma situation, je souhaite de tout cœur conserver mon activité agricole.»

Enquête de police

La police cantonale a questionné Dominique Menoud sur les circonstances de

l'accident un mois plus tard. Elle a rédigé un rapport de l'accident, utilisé par le Ministère public dans une ordonnance de non-entrée en matière selon l'article 310 du code de procédure pénale (CPP). La justification est qu'aucun comportement punissable de la personne concernée n'a été constaté et, selon les autorités judiciaires, qu'aucun tiers n'est impliqué dans

l'accident. Les coûts de procédure sont à la charge de l'Etat.

Description des faits

Technique Agricole a demandé à l'avocat Stephan Stulz, à Baden (AG), d'estimer les circonstances et les conséquences de l'ordonnance de non-lieu pour Dominique Menoud (voir encadré ci-dessus).